

DEVOIR DE CONTROLE

Date : 25 AVRIL 2013

Matière : INTRODUCTION A LA FISCALITE

Durée : 1 heure.

Enseignants : Mme J. LIMAME / Mme I. YDES / Mme H. BEN RJEB / M. N. KESRAOUI

Classes : L1AA ET L1MK.

QUESTIONS DE COURS : (10 POINTS)

1. Quelles sont les conditions de déductibilité de la taxe sur la valeur ajoutée ? (2 points)
2. Expliquer la notion d'évasion fiscale (2 points)
3. Expliquer les différentes fonctions de l'impôt ? (3 points)
4. Citer les sources du droit fiscal ? (3 points)

CAS PRATIQUE (10 POINTS)

Une société de confection, assujettie à la TVA au taux de 18%, a réalisé au cours du mois de décembre 2012, les opérations suivantes :

- 1/12 : Encaissement d'une avance de 5000 auprès du client ZED au titre d'une commande de 400 costumes.
- 5/12 : Importation de tissus soumis à la TVA, valeur en douane 15.000 D, droits de douane 6.000D, fodec 1%.
- 8/12 : Livraison à l'exportation de 5.000 chemises à raison de 10 D la chemise.
- 14/12 : Réparation d'une machine de confection par le fournisseur FINTA pour un montant HTVA 8500 D. TVA 18%. Paiement dans 30 jours.
- 17/12 : Ventes au comptant au client ZED (commande du 1/12); valeur des articles 30.000 D HTVA ; remise 5%, escompte pour paiement au comptant 2%.
- 20/12 : Location d'une voiture Peugeot 407 pour un ingénieur étranger chargé de l'installation des machines. Montant hors TVA 600 D - TVA 18%.
- 23/12 : Vente de 100 costumes au client XYZ pour 30000 D, la livraison aura lieu début janvier.
- 26/12 : Vente pour 4000 DHTVA à un client non assujetti avec paiement au comptant.
- 29/12 : Réception de la note d'honoraire de l'avocat. Montant brut : 1800 D - TVA 12%.

Travail à faire :

Etablir la déclaration de TVA de décembre 2012, sachant que l'entreprise dispose d'un crédit de TVA relatif au mois de novembre de 7828 D tout en précisant sa date limite de dépôt.